

CILEA MAR DEL PLATA – 7 AOÛT 2004

Discours de clôture

William Nahum

Le Dixième séminaire du CILEA s'achève. Il a été l'occasion de débats passionnants et de très haut niveau.

Une première conclusion peut être tirée : une économie ne peut progresser que si elle s'appuie sur un réseau dense de PME. Il faut cependant que ces PME aient les moyens de créer de la richesse et des emplois : il faut mettre à leur disposition des sources de financement adaptées et prévoir des dispositifs efficaces de prévention de manière à éviter des taux de sinistralité bridant les possibilités de croissance.

C'est dans ce contexte qu'intervient le professionnel économique comptable, en tant qu'interlocuteur généraliste et privilégié du chef d'entreprise de PME. Il intervient comme homme de conseil, mais de conseil sur le terrain : son rôle est aussi un rôle d'intermédiation, de facilitation entre le chef d'entreprise et les autres acteurs économiques que sont les bailleurs de fonds (publics ou privés), les administrations (au niveau national, régional et local), voire les salariés.

Ce rôle est stratégique : le chef d'entreprise attend beaucoup du professionnel. Il est donc indispensable qu'il ait l'assurance de la qualité du service fourni. Ceci nécessite une organisation professionnelle structurée et capable de veiller à l'observation par ses membres des règles déontologiques. Nous retrouvons ici les lignes directrices et la philosophie du CILEA.

Si nous examinons les travaux des différents panels et tables rondes, nous pouvons faire les commentaires suivants :

Normes comptables applicables aux PME : il existe un besoin pour les PME de disposer de normes comptables de qualité. Cependant il n'est pas possible de retenir celles établies par l'IASB, ces dernières étant conçues pour un autre public que celui des utilisateurs des états financiers des PME. Les normes IASB cependant pourraient servir de plateforme à des normes nationales intégrant les préoccupations fiscales et de statistiques nationales.

Stratégies pour la création et le développement des PME et leur association de moyens de production : lever des fonds n'est pas le seul moyen pour se développer. Des solutions alternatives existent, comme la mise en commun des moyens de production : cette solution est intéressante lorsque l'entrepreneur ne peut avoir accès aux sources de financement classiques,

soit parce que le marché est inexistant soit parce que les garanties exigées par les bailleurs ne peuvent être fournies.

Expériences dans le domaine des incubateurs d'entreprises : la sinistralité élevée chez les jeunes entreprises doit être prévenue. Des incubateurs d'entreprises apportent une solution en fournissant des moyens techniques et des conseils aux jeunes créateurs. Il ne faudrait pas cependant que ces structures se posent en concurrents des professionnels. Au contraire ces derniers doivent être parties de ces pépinières d'entreprises.

Compétitivité des entreprises et attraction des investissements : politiques d'aides financières et fiscales : les gouvernements, soit directement soit par le biais d'agences parapubliques, ont mis en place toute une gamme d'incitations financières et fiscales à la création et au développement des PME. Le chef d'entreprise est souvent perdu dans la variété des opportunités : il doit être guidé et le professionnel doit être ce guide pour retenir le financement le plus approprié et le plus intéressant financièrement pour l'entreprise

Cadre conceptuel des normes comptables du secteur public : de plus en plus les règles comptables de l'Etat, de ses collectivités, agences et établissements se rapprochent de celles du secteur privé : l'approche budgétaire et de caisse recule au profit d'une comptabilité d'engagement. Deux conséquences peuvent être tirées de cette évolution : une meilleure compréhension par les agents de l'Etat des problèmes financiers et comptables auxquels sont confrontées les PME du fait d'un langage désormais commun entre comptabilité privée et comptabilité publique, et d'autre part possibilité pour les professionnels de développer de nouvelles missions de conseil dans le secteur public.

Le rôle du professionnel et sa contribution à la PME : la place du professionnel dans les partenaires du chef d'entreprise est centrale : il est l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise. Ce rôle cependant doit être mérité et la profession doit démontrer la qualité élevée et constante de prestations fournies par ses membres.

Je tiens à nouveau à remercier tous ceux qui ont participé au succès de cette manifestation : membres du comité organisateur, panélistes et participants aux tables rondes, représentants de la profession, des pouvoirs publics, de l'Université et les partenaires des entreprises. Mes remerciements vont également aux représentants des organisations membres du CILEA présents à Mar del Plata et qui ont partagé leur expérience avec leurs confrères argentins, ainsi qu'au président de l'Asociación Interamericana de Contabilidad, le Professeur Leonardo

Rodríguez pour sa vision globale des questions économiques et comptables qui se posent au continent américain.

Le prochain séminaire du CILEA sera organisé par nos amis espagnols et se déroulera du 18 au 20 novembre prochains à Séville. J'espère que de nombreux représentants de l'Amérique latine pourront venir se joindre à leurs confrères européens pour confronter leurs expériences et œuvrer ainsi à la réalisation des objectifs du CILEA.

Merci.